Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Déclaration de un ancien sinistre a mon nouveau proprietaire

Par wincent

Bonjour,
Il y a six ans j' ai du quitter mon logement suite à un sinistre dans l' appartement.
Mon appareil chauffage soufflant a pris feu dans la salle de bains.
Je suis loge depuis 6 ans par ma mère et je voudrais partir.
Est ce que je suis obligé de déclarer ce sinistre a la agence immobilière?
Y a t il un droit à la oubli?
Est ce illégal de ne pas mentionner ce sinistre a l agence?
Si l agence me pose cette question puis je mentir ?
Y a t il un délai comme pour les sinistres de véhicule.

Au plaisir de vous lire

Par Jurisconsulte

Bonjour,

Si vous êtes locataire du logement, la fin du bail va nécessiter un état des lieux de l'appartement. Votre agent immobilier, ou une société déléguée à cette tache, sera nécessairement mise au courant de votre sinistre.

Par ailleurs, étant donné que vous avez tardé dans la déclaration du sinistre (le délai étant de 5 jours en matière d'incendie), l'assurance habitation refusera toute garantie.
La remise en état de la salle de bain sera donc entièrement à votre charge.

Il n'existe pas de "droit à l'oubli", et il sera difficile de mentir sur le sinistre, surtout si l'agence ou l'assurance envoie ses experts.

Bien à vous.

Par janus2

Bonjour Jurisconsulte,
Je pense que vous avez mal analysé la situation.
Wincent nous dit qu'il a provoqué, il y a 6 ans, un sinistre dans une location. Location qu'il a quitté ensuite pour être hébergé chez sa mère.
Aujourd'hui, il souhaite partir de chez sa mère et prendre une nouvelle location. Il craint que le sinistre qu'il a eu il y a 6 ans lui pose problème pour trouver une nouvelle location.

Pour ma part, je ne vois pas en quoi ce sinistre passé pourrait lui poser problème aujourd'hui.

Par Jurisconsulte

Si la situation est celle que vous décrivez, auquel cas j'aurai effectivement mal compris le problème de Wincent, vous avez raison.
Le sinistre qui a eu lieu il y a 6 ans n'aura pas d'incidence sur la recherche d'une nouvelle location.

Par wincent

Bonjour,

Merci de vos réponses, vous me rassurez pleinement.

A bientôt.

wincent